**Compte-rendu Comité de Pilotage « Agenda 21 » - Commune/ habitants**

**Mercredi 8 février 2017**

Conseillers municipaux présents :

* Gaëtan ZORITCHAK ;
* Séverine CHOPARD ;
* Christophe GIRONDE ;
* Nicole WEYER.

Habitants présents : une petite quinzaine (voir feuille de présence).

1. **Rappel de ce qu’est un Agenda 21**

Natacha Philippe rappelle ce qu’est un Agenda 21 et ses cinq finalités. Il s’agit d’un programme d’actions de développement pour le 21ème siècle, élaboré avec la population et les acteurs locaux

Un diagnostic du village a été réalisé et présenté lors d’une première réunion publique. Il s’agit maintenant d’engager la phase de concertation avec la population autour des actions à réaliser. Ces actions doivent être à part égale entre l’environnement, le social et l’économie. Ce n’est pas un « programme vert » ! Les actions doivent être transversales et intégrer les trois domaines.

Pour simplifier le travail, même si les actions proposées regroupent souvent les trois volets à la fois, Natacha propose de répartir les participants en trois petits groupes, qui proposeront des idées dans chacun des trois domaines d’actions de l’agenda 21. Après 20 minutes, les idées de chaque groupe sont recensées pour lancer la discussion autour de nouvelles idées.

1. **Idées des groupes de travail**

**Groupe « économie » :**

* Proposer des alternatives au gâchis alimentaire (restaurant scolaire, auberge…) ;
* Promouvoir des monnaies locales ;
* Installer des distributeurs de lait automatiques ;
* Faciliter l’échange de services entre personnes par le biais d’une plateforme en ligne (« troc » de services) ;
* Organiser une journée « troc et don » ;
* Acheter un vélobus (vélo à 6 – 8 places).

Natacha rappelle qu’un pédibus a été proposé par l’association Archamps village mais le projet s’est essoufflé pour plusieurs raisons. Le projet pourrait être relancé mais il faut peut-être envisager de rémunérer les intervenants.

Natacha explique que certaines communes proposent l’arrosage des espaces verts par un cheval et une calèche.

**Groupe « social » :**

Il y a un travail à proposer sur l’intergénérationnel. La jeunesse et les séniors ne se rencontrent pas suffisamment. Certaines personnes âgées pourraient donner de leur temps lors des temps d’activités périscolaires par exemple.

* Réactiver le rôle « d’auberge communale » en tant que lieu fédérateur de la vie du village, où les habitants se retrouvent ;
* Organiser davantage évènements culturels et sportifs : expositions, festivals, ballades thématiques, nocturnes…
* Lancer des « invitations aléatoires » où des personnes qui ne se connaissent pas s’invitent à manger!;
* Organiser des réunions thématiques pour permettre à des personnes ayant un intérêt commun de se rencontrer ;
* Projeter des films en plein air l’été. Ce serait intéressant d’organiser cela entre plusieurs communes ;
* Organiser des évènements intergénérationnels comme un loto, des cours de couture donnés par des personnes âgées à des ados etc… ;
* Contracter une complémentaire santé municipale/ intercommunale.

**Groupe « Environnement »**

* Suivre l’exemple de Roubaix qui organise un défi « ville zéro déchet » ;

Natacha rappelle que la compétence de gestion des déchets et du tri a été transférée respectivement à la CCG et au SIDEFAGE.

* Créer un magasin de vente en vrac ;
* Multiplier les composteurs ;
* Faire un dépôt pour les déchets verts ;
* Fleurissement de la commune : installer des bacs de plantes comestibles à partager ;
* Privilégier davantage les essences locales ; à terme, n’avoir que ce type de plantations ;
* Diminuer l’éclairage public avec un effort particulier sur les illuminations de Noël ;
* Bulletin municipal : le distribuer par mail pour les habitants qui le souhaitent ;
* Favoriser les pistes cyclables, notamment pour le trajet Archamps/ Saint – Julien ;
* Installer une annexe du pain Grange ;
* Promouvoir le covoiturage ;

La question du problème du flux de voitures le matin (trafic pendulaire : 7 h – 9 h) est posée ; il faut réfléchir à un moyen de limiter le trafic, ou du moins améliorer le partage des voies entre les voitures, les piétons et autres mobilités douces. Toutes ces réflexions sont intégrées dans le projet « chef-lieu » mais il y a un vrai problème de sécurité et de santé publique qui se posent sur le court terme.

La séance est levée à 20 h 00.

Natacha remercie les habitants pour la richesse de ces échanges et précise que la prochaine réunion aura pour but de trier les idées et de choisir une liste affinée plus courte à proposer au Conseil municipal pour validation.